

RÉSULTATS DE LA MESURE D'AUDIENCE DES ORGANISATIONS PATRONALES
DE LA BRANCHE PRÉVENTION ET SÉCURITÉ VALIDÉE PAR LE HAUT CONSEIL DU DIALOGUE SOCIAL

CONFIRMATION DU LEADERSHIP DU SNES

Déclaration de Jean-Pierre Tripet,
Président du Syndicat National des Entreprises de Sécurité

« Les chiffres officiels publiés par le Ministère du Travail le mercredi 26 avril certifient la place prépondérante qu'occupe notre organisation dans le paysage professionnel et patronal de la sécurité privée.

**Le SNES, acteur central et pérenne du dialogue social de la branche
avec le score de 55% d'audience entreprise (161 entreprises/292)**

Ces données quantitatives objectives viennent mettre fin aux fanfaronnades statistiques stériles en reconnaissant que par le nombre d'entreprises adhérentes dans le secteur de la surveillance humaine, 161 entités exactement (*), le SNES est un acteur central et pérenne du dialogue social de la branche avec le score de 55% d'audience entreprise (161 entreprises/292).

Mais au-delà du quantitatif, c'est bien évidemment la qualité de l'engagement social qui compte. A ce titre, l'équipe sociale SNES qui a pris l'initiative ces dernières années de dynamiser le dialogue social pour ouvrir enfin des perspectives réelles et sortir des impasses instrumentalisées, est à féliciter. Loin du soit-disant «chaos» dénoncé encore récemment par le numéro 1 de la profession qui a, lui, choisi, et de quitter la table de la négociation sociale de branche (moins 17 000 salariés pourtant comptabilisés par le HCDS**), et de diviser encore en constituant une nouvelle structure tout en appelant à l'unité... nous allons plus que jamais continuer à construire avec des partenaires loyaux.

Nous nous félicitons par ailleurs d'accueillir prochainement enfin à nos côtés la télésurveillance avec le GPMSE TLS. Puisse cette très utile clarification globale pilotée par le "Haut Conseil du Dialogue Social" aider à bâtir la plate-forme sociale pluri-annuelle de la nouvelle sécurité privée. Plate-forme que le SNES non seulement appelle de ses vœux, mais pose pierre après pierre. Mais le SNES ne se contente pas pour cela d'appeler tous les 4 matins sans frais et sans suite à l'unité patronale.

C'est bien l'efficacité d'un travail collectif, dans le respect de ses partenaires, qui compte et fera au bout des comptes la différence et pour les entreprises et pour leurs salariés. Les incantations masquant le nécessaire volontarisme doivent cesser. Et nos partenaires institutionnels et administratifs doivent eux aussi une bonne fois pour toute cesser d'agiter le soit-disant chiffon rouge de l'unité ou plutôt sa soit-disante absence. Comme si la co-existence de deux grandes organisations SNES/UPS — comme c'est le cas au plan national interprofessionnel avec CPME/MEDEF — avait freiné les évolutions considérables engagées sur tous les plans ces dernières années dans nos métiers sur le plan réglementaire notamment. Qu'on se le tienne pour dit, écrit, chiffré et approuvé désormais officiellement ! Le combat patronal continue !

Et je rappelle chacun à ses responsabilités : on ne peut stérilement regretter le niveau de professionnalisation et ne pas tout faire aujourd'hui et maintenant pour affecter au financement de la formation professionnelle du secteur la cagnotte de plus de 40 millions d'euros prélevée sur le chiffre d'affaires des entreprises du secteur et donc de leurs clients. Des fonds de soit-disant modernisation...qui sommeillent depuis des années à Bercy dans le cadre des trop perçus de la taxe CNAPS. Rendez-nous nos fonds, pour nous permettre de hisser les compétences et qualifications de nos 150 000 agents à la hauteur des enjeux et des besoins sécuritaires de notre pays et de son économie. C'est désormais plus que jamais une urgence.»

(*) contre 230 d'un point de vue strictement comptable enregistrées au SNES

(**) Ce qui ramène le nombre de salariés USP aujourd'hui précisément à 32 933 contre 22 001 pour le SNES

RÉSULTATS DE LA MESURE D'AUDIENCE DES ORGANISATIONS PATRONALES
 DE LA BRANCHE PRÉVENTION ET SÉCURITÉ VALIDÉE PAR LE HAUT CONSEIL DU DIALOGUE SOCIAL

CONFIRMATION DU LEADERSHIP DU SNES

CCN 1351 Prévention-Sécurité	Nombre d'entreprises	Nombre de salariés	Audience entreprises	Audience salariés
SESA	11	8 516	3,77%	9,85%
GPMSE TLS	47	5 810	16,10%	6,72%
USP	73	49 933	25,00%	57,75%
SNES	161	22 201	55,14%	25,68%
TOTAL	292	86 460		

Source : Mesure d'audience patronale au niveau national et interprofessionnel - Haut Conseil du Dialogue Social - 26 avril 2017.